

Delémont

agglo

MAGAZINE D'INFORMATION

N° 206 OCTOBRE 2011 POL. ... NNE - LOISIRS - JEUX

18+ Pour budgets sensibles.

Financement 18 mois sans intérêt sur tout notre assortiment.

Buix et Delémont www.villat.ch

villat meubles
Le savoir-habiter.

▶ **URBANISME** P. 15



Première pierre posée à la Jardinerie

▶ **AVIATION** P. 28



Un Airbus de Swiss baptisé « Delémont »

▶ **COMPTOIR DELÉMONTAIN** P. 48



La 45^e édition ouvre ses portes vendredi

L'Agglomération sur les rails



Après le vote positif des citoyennes et citoyens des onze communes concernées le 15 mai et l'acceptation, à mi-août, des statuts du syndicat d'agglomération de Delémont par le Gouvernement jurassien, l'assemblée d'agglomération s'est réunie le 28 septembre dernier pour désigner les membres de différents organes de décision. Dans nos pages spéciales, vous découvrirez le visage des nouvelles autorités du syndicat d'agglomération, ainsi que le portrait de la première localité de l'Agglomération à se présenter dans nos colonnes, à savoir la commune mixte de Courroux.

Pages 23 à 26

PUBLICITÉ



L'énergie solaire chez vous



BRÖTJE
CHAUDIÈRES

STIEBEL ELTRON
POMPES A CHALEUR

Durex
VOTRE PARTENAIRE **CHAUFFAGE**
www.durex.ch

2800 Delémont - 032 422 17 22 - info@durex.ch

Les nouvelles autorités du syndicat d'agglomération de Delémont se présentent

À la suite de la votation populaire du 15 mai dernier, le Gouvernement jurassien a lui aussi approuvé le 15 août les statuts du syndicat d'agglomération de Delémont. L'assemblée d'agglomération s'est réunie le 28 septembre pour nommer les membres de différents organes de décision.

Le syndicat d'agglomération de Delémont est une nouvelle collectivité publique intercommunale disposant d'une personnalité juridique et donnant un cadre institutionnel très clair pour mener à bien les différents projets de l'agglomération de Delémont. Ses organes

de décision sont le conseil (les maires), l'assemblée (les conseils communaux) et le corps électoral des 11 communes membres. Le syndicat propose en outre le droit d'initiative et le référendum, ce qui élargit les droits du peuple. La vision politique et stratégique de cette collectivité

est le projet d'agglomération, accepté par la Confédération en 2009. Ce dernier est en voie de réalisation à travers les différentes infrastructures qui seront construites et améliorées ces prochaines années. La mise à jour du projet sollicitée par la Confédération lui sera remise en 2012.



L'assemblée d'agglomération, qui s'est réunie pour la première fois le 28 septembre, est composée des 60 conseillers communaux provenant des 11 communes membres. Elle est l'autorité législative de l'agglomération et est appelée à voter les budgets et comptes, les crédits, à désigner les présidents ainsi que les membres des commissions. Elle peut soumettre au vote du peuple toute décision qu'elle prend (référendum).

Simplifier les décisions

L'agglomération est devenue un partenaire du Canton et de la Confédération pour réaliser les projets prévus. Elle est appelée à mieux saisir les objets à traiter au niveau intercommunal, afin de simplifier les décisions à prendre.

Le syndicat d'agglomération de Delémont a pour responsabilité de gérer et d'organiser le développement de l'agglomération, principalement dans les domaines de l'urbanisation et des transports. Il vise également des tâches de coordination et de collaboration intercommunale dans les domaines de la mobilité et des transports, des équipements, de l'aménagement du territoire, de l'énergie et du développement économique, pour ne citer que ces exemples.

Autorités désignées

L'assemblée d'agglomération réunit l'ensemble des conseillers et conseillères communales des 11 communes membres du syndicat d'agglomération (Châtillon, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Delémont, Develier, Rebeuvelier, Rossemaison, Soyhières, Vellerat et Vicques). Elle s'est réunie le 28 septembre afin de désigner les nouvelles autorités.



Pierre Kohler, maire de Delémont, est le président du syndicat d'agglomération de Delémont.



Michel Voyame (Courrendlin) a été élu président de l'assemblée d'agglomération.



Le Conseil d'agglomération est l'autorité exécutive de l'agglomération.

Il est composé des 11 maires, soit, de gauche à droite: Matteo Creti (Rossemaison), Jean-Louis Chételat (Courtételle), Suzanne Maître (Vicques), Pierre Kohler (Delémont), président; Pierre Morel (Soyhières), Vincent Eggenschwiler (Rebeuvelier), Georges Humard (Châtillon), Gérard Métille (Courrendlin). Excusés à cette assemblée et absents sur la photo: Antonio Dominguez (Develier), Pierre-André Comte (Vellerat) et Yann Barth (Courroux),



Marjorie Connole (Rossemaison) a été élue vice-présidente de l'assemblée d'agglomération.



Gérard Métille, maire de Courrendlin et Pierre Morel, maire de Soyhières, sont vice-présidents du syndicat d'agglomération de Delémont.



Françoise Collarin (Delémont) préside la Commission d'aménagement.



La Commission d'aménagement remplacera le comité opérationnel. Elle a pour tâche la préparation du projet d'agglomération de deuxième génération en collaboration avec les Services de l'Etat. Elle est composée des conseillers communaux responsables du dicastère de l'aménagement du territoire. De gauche à droite: Gérald Marchand (Châtillon), Eliane Zuber (Soyhières), André Gafner (Vellerat), Michel Brahier (Vicques), Marjorie Connole (Rossemaison), Frédéric Schneider (Courroux), Françoise Collarin (Delémont, présidente), Michel Voyame (Courrendlin), Dominique Schärer (Develier), Bertrand Wüthrich (Courtételle). Excusé à cette assemblée et absent sur la photo: René Wüthrich (Rebeuvelier).

Portrait de Courroux



Géographie

Située dans le district de Delémont, la commune mixte de Courroux ouvre la porte du Val Terbi, étire sa plaine de Bellevie jusqu'à Vicques et arrose ses terres des eaux de la Scheulte et de la Birse.

Population

Nous sommes à ce jour 3'074 habitants à Courroux-Courcelon, dont 1'526 hommes et 1548 femmes.

Pyramide des âges

	0-24 ans	25-64 ans	65 et plus
Suisse	27,94	49,81	22,25
JU	30,07	52,94	16,99
Courroux	33,76	52,40	13,84

Evolution

1850	1'180 habitants
1900	1'350 habitants
1920	1'500 habitants
1950	1'630 habitants
1980	2'160 habitants
1990	2'500 habitants
2000	2'800 habitants
2011	3'080 habitants

Territoire

Superficie: 19.74 km²
 Altitude: 418 m
 Point culminant:
 Roc de Courroux, 899 m
 Forêt: 690 ha
 Champs, pâturages: 1'160 ha
 Bâti: 120 ha

Histoire

Courroux a appartenu au Département du Mont-Terrible en France, puis à celui du Haut-Rhin, jusqu'à ce que le congrès de Vienne, attribue la Commune, en 1815, au canton de Berne.

Infrastructures

Courroux-Courcelon possède un centre sportif neuf et un complexe scolaire avec deux halles de gymnastique pouvant accueillir 600 personnes et rassemblant quelques 300 élèves. Depuis 2006, Courroux-Courcelon dispose d'une crèche de 35 places.

Projets

La commune révisé son plan d'aménagement local pour permettre la création d'une centaine de logements. Elle conçoit plusieurs plans spéciaux et réfléchit avec le Service des ponts et chaussées à la traversée du village. Bientôt, la Commune disposera de 16 appartements adaptés ainsi qu'un cabinet médical et d'une unité d'accueil pour écoliers.

Une fusion de Courroux avec les communes du Val Terbi est en préparation, ceci pour concrétiser le partage de l'histoire de nos villages et de leur collaboration.

